



PRIX ÉMILE MÂLE
Samedi 26 novembre 2022

--

Intervention du Maire, Sylvain Bourdier

Monsieur le Sous-préfet,
Monsieur le Maire honoraire,
Cher Florent Maraval,
Mesdames, Messieurs les membres du jury du prix Émile Mâle en vos différentes qualités,
Mesdames, Messieurs les récipiendaires en vos différentes qualités,

Je vous transmets les excuses de Mesdames Annie Regond et Isabelle de Chavagnac et Messieurs Richard Duplat, Daniel Moulinet, Kévin Bekka, Antoine Paillet et Renaud Lacas, membres du Jury, retenus par d'autres obligations.

Cette année 2022 marque le 160ème anniversaire de la naissance à Commentry d'Emile Mâle.

Je disais, lors de la dénomination de l'école Cécile Rol-Tanguy, il y a quelques jours, que notre ville s'honorait d'avoir donné à la France un Académicien.

C'est, je l'avoue, quelque peu présomptueux, car si Émile Mâle a démontré son attachement à sa terre natale, notre terre bourbonnaise, c'est surtout lui qui a donné à notre commune et à la France une œuvre conséquente.

Normalien, docteur en Lettres, Historien d'art, chercheur et écrivain, professeur d'Université à La Sorbonne, Directeur de l'École française de Rome, Émile Mâle nous a légué des travaux considérables, ceux d'un pionnier de l'histoire de l'art chrétien médiéval, donnant à cette matière ses lettres de noblesse, matière pour laquelle son intérêt scientifique était aussi profond que son engagement était spirituel.

Gilberte Émile-Mâle, fille cadette d'Emile Mâle, Conservateur en chef des Musées nationaux, s'est appliquée, sa vie durant, préservant ainsi l'héritage de son père, à la restauration du patrimoine, au service de la restauration des peintures du Louvres.

C'est grâce à elle, que nous nous retrouvons ici aujourd'hui, car c'est elle qui a donné la haute mission à la ville de Commentry, aux côtés désormais de Florent Maraval, titulaire du droit

moral d'Emile Mâle, d'assumer la continuité du legs de la famille Mâle, au service du patrimoine Bourbonnais.

Ce patrimoine, dont l'étymologie latine révèle la portée puisqu'il est « l'héritage du père », doit pouvoir être donné en partage car il fait ce que nous sommes à travers d'où nous venons.

Emile Mâle l'exprime formidablement lorsqu'il écrit : « Notre devoir est d'apprendre aux jeunes gens à ne pas passer avec indifférence devant des œuvres où nos pères ont mis tant de génie et tant d'amour. » Précisant plus loin que « C'est à ce prix que nous pourrions nous développer harmonieusement dans l'avenir ».

Je suis donc très heureux que nous soyons réunis en cette année anniversaire pour remettre non pas une mais 3 éditions, 2020, 2021 et 2022 du prix Émile Mâle, et je suis fier de pouvoir vous accueillir dans cette salle du conseil, ornée des fresques de Marc Saint-Saëns, réalisées en 1939 sur une commande de la municipalité d'Isidore Thivrier, qui démontrent l'importance que Commeny a toujours accordée à l'art et à l'histoire.

Mesdames, Messieurs, tant que des initiatives municipales ou privées, associatives, personnelles ; tant que des femmes et des hommes, comme vous, chercheront, dans les règles de l'art, à conserver l'héritage de nos anciens, à soigner le fil de notre longue histoire, de la culture, de la création, du beau, alors nous pourrions garder l'espoir dans ce qui fait le supplément d'âme de l'humain.

Chacune et chacun, par votre action de préservation du patrimoine bourbonnais, agissez au service de la conservation de notre identité commune et de la mémoire de celles et ceux qui sont passés avant nous, soyez-en vivement remerciés.